

Date de l'acte: 23-10-2023

Numéro de série de l'attestation: 800187

Motif de l'acte:

- délai max entre 2 contrôles/entretiens périodiques atteint (rem)placement d'un appareil
 mise en conformité intervention partie combustion autre raison:

Entreprise (à remplir aussi en tant qu'indépendant)

Nom: CHAUFFAGE BARAL MAINTENANCE
 Rue et numéro: Avenue du roi Albert 70
 Code postal et commune: 1120 Bruxelles
 Tél: 022622923
 E-mail: info@baral.be
 Numéro d'entreprise: BE0449483944

Technicien

Prénom et nom: sean rens
 Numéro d'agrément: 001744966
 Fonction: L GI GII



Client Propriétaire Déclarant permis d'environnement Titulaire permis d'environnement

Adresse de l'unité PEB

 idem que l'adresse du client

Prénom et nom: Huybrechts
 Rue et numéro: Av de Broqueville 99
 Code postal et commune: 1200 Bruxelles
 Tél: 0477303602

Nom du générateur: Huybrechts
 Rue et numéro: Av Guillaume Gilbert 29
 Code postal et commune: 1050 Bruxelles
 Contact: Huybrechts
 Tél, E-mail:
 Référence de l'unité PEB / local de chauffe: Rdc
 Nom du bâtiment: Immeuble Etage: Rdc

Caractéristiques de l'appareil de combustion (cochez la case appropriée)

- Chauffe-eau Chaudière chauffage eau chaude sanitaire chauffage + eau chaude sanitaire Appareil à condensation: Oui Non
 monté en type A monté en type B 11bs monté en type C
 Combustible gazeux: gaz naturel GPL autre, notamment:
 non-prémix (GI) prémix (GI) appareil avec brûleur à air pulsé (GII)
 Combustible liquide
 Combustible solide: pellets de bois bûches autre, notamment:
 Système de chauffage: Système type 1 Système type 2 – nombre de chaudières:
 Conduit d'évacuation des gaz de combustion: Individuel Collectif Concentrique En surpression (B2xp) Autre info:

Appareil - Définir le qual:

Ch1 Présence plaque signalétique
 Marque: Saint Roch
 Type: Compactgas gold line 508 E
 Année de fabrication: 2001
 Numéro de fabrication: 088773
 Puissance nominale Pn à E0/60 (Gaz = G20)(kW): Min Max 53.5
 Débit calorifique Qn (kW) (facultatif): 60.3

Brûleur

Présence plaque signalétique
 Marque:
 Type:
 Année de fabrication:
 Numéro de fabrication:
 Débit min-max: kW kg/h
 l/h m³/h

Entretien (1)	Série (1)	Exécuté	En ordre ?	
Nettoyage de l'appareil (et général) selon les exigences de l'arrêté et les prescriptions du fabricant	R1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nettoyage du brûleur selon les exigences de l'arrêté et les prescriptions du fabricant	R2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nettoyage du corps de chauffe selon les exigences de l'arrêté et les prescriptions du fabricant	R3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Contrôle du libre passage du conduit d'évacuation des gaz de combustion selon les exig. de l'arrêté et les prescrip. du fabricant	R4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Bon état de fonctionnement et en toute sécurité

Exigences relatives au CO dans l'air ambiant du local de chauffe - CO max. mesuré:	Série (2)	Respecté ?	
Ppm	A	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Exigences relatives aux dispositifs de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> TTB <input type="checkbox"/> Manque d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Surchauffe <input type="checkbox"/> Autre	B	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si un ou les deux points ci-dessus ne sont pas respectés, le protocole d'injonction d'arrêt (immédiat) de l'appareil doit être appliqué !			
Exigences relatives à l'état des conduits d'évacuation des gaz de combustion et d'amenée d'air	C	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Exigences relatives aux orifices de mesures	D	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Exigences relatives à la ventilation du local où se trouve l'appareil - doit répondre aux: <input checked="" type="checkbox"/> critères minimum <input checked="" type="checkbox"/> normes	E	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Exigences relatives à la combustion et aux émissions des appareils en fonctionnement (annexe: résultats des analyses des gaz de combustion)	F	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le placement d'un appareil B1, uniquement sur un conduit d'évacuation des gaz de combustion collectif existant	G	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Étanchéité des conduites de combustibles dans le local de chauffe	-	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Recommandations (3) et remarques

CODE CONVERSION GAZ (3):

A1

Informations complémentaires relatives à la non-conformité ou défauts à éliminer:

Déclaration de conformité

Toutes les exigences sont-elles respectées ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non: une dérogation a-t-elle été accordée ? <input type="checkbox"/> Présente dans le carnet de bord?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui: ce qui a été observé correspond-il à la dérogation accordée ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil a-t-il été mis en œuvre ? (4)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
L'APPAREIL EST-IL CONFORME À LA RÉGLEMENTATION ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Date du prochain acte (5):

- Contrôle + entretien: 23-10-2025
 Pas d'application, voir date de l'attestation précédente
 Date limite pour le contrôle de conformité:

ANNEXES: RÉSULTATS DES ANALYSES DES GAZ DE COMBUSTION (OBLIGATOIRE)
 PARTIE B : ATTESTATION DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

vu

(signature professionnel agréé)

(signature client)

 Le client n'est pas présent. Le client ne veut pas signer.

(1) Titres

A. exécuter (non exhaustif)

R1 : état général de l'appareil de combustion – composants de l'appareil

R2 : nettoyage et contrôle du ou des brûleurs / réglage du brûleur / nettoyage et contrôle des électrodes / la détection de flamme

R3 : nettoyage et contrôle de l'échangeur de chaleur – nettoyage et contrôle du siphon

R4 : nettoyage du conduit d'évacuation des gaz de combustion de type B ou contrôle de présence d'un rapport d'inspection récent ou d'un certificat de ramonage

(le cas échéant le contrôle et si nécessaire le nettoyage du conduit d'amenée d'air comburant)

CO _{ambiant} < 10 ppm	ok
CO _{ambiant} = 10 à 25 ppm	a corriger dans les plus brefs délais
CO _{ambiant} > 25 ppm	danger / mise à l'arrêt selon le protocole

(2) Bon état de fonctionnement et en toute sécurité

Série A : concentration en CO dans l'air ambiant

Première mesure toujours prise à l'entrée à une hauteur d'environ 1,5 m puis éventuellement après ventilation

Deuxième mesure à 0,5 m devant l'appareil – Troisième mesure devant l'entrée de l'éventuel coupe-bras

Toujours noter la valeur mesurée la plus élevée pendant au moins une minute (éventuellement une impression des mesures)

Série B : dispositifs de sécurité

Les dispositifs de sécurité présents à l'origine doivent être présents et leurs connexions vérifiées

Série C : état des conduits d'évacuation des gaz de combustion et d'amenée d'air

Contrôle du bon état du conduit d'évacuation des gaz de combustion

Pour les appareils de type C : conduit d'air comburant en bon état / pas de fuites ni de traces de condensation à l'extérieur

Si C et concentrative O₂ dans le conduit d'air comburant au minimum 20,5%

Série D : orifices de mesures

Les exigences du fabricant doivent être respectées

Si non disponible : Les appareils doivent être équipés d'un point de mesure pour l'analyse des gaz de combustion ainsi que d'un point de mesure pour l'analyse de l'air comburant pour les type C, qui permettent d'évaluer la qualité de la combustion sur site et ce en toute sécurité

Si l'appareil a été installé avant 2009, une dérogation peut être demandée à la région concernée

Série E : la ventilation et l'amenée d'air du local

Tout local dans lequel se trouve au moins une chaudière de type B ou un chauffe-eau de type A ou B, est équipé d'un dispositif qui garantit un renouvellement de l'air de ce local par de l'air extérieur directement ou via des orifices de transfert

Type A : NBN D 51-002. Si cette norme ne s'applique pas : ouverture de ventilation minimum de 150 cm²

Type B :

Installations de moins de 70 kW

- Installations ou appareils neufs : NBN B 51-002 / NBN D 51-003 / NBN D 51-008

- Installations existantes : - Alimentation en air comburant : * gazoil : 3 cm²/kW * gas naturel : NBN D 51-003 * GPL : NBN D 51-008
- Ouverture de ventilation (ventilation haute) : min 50 cm²

Installations à partir de 70 kW

- Installations ou appareils neufs : NBN B 51-001 / NBN D 51-003 / NBN D 51-008

- Installations existantes : - Alimentation en air comburant : * gazoil : 150 cm²/175 kW (hauteur = 6m) / 100 cm²/175 kW (hauteur = 6m)
* gas naturel : NBN D 51-003 * GPL : NBN D 51-008
- Ouverture de ventilation (ventilation haute) : min 50 cm²

Type C :

- Installations ou appareils neufs : ventilation du local de chauffe selon le NBN B 51-002 / NBN B 51-001 / NBN D 51-003

- Installations existantes ou les normes s'applique pas : 1cm²/kW ventilation haute et basse avec un minimum de 50 cm²

Série F : la combustion et les émissions des appareils

Exigences à respecter pour la combustion et les émissions de l'appareil : voir annexe "Résultats des analyses des gaz de combustion"

Série G : le placement d'un appareil B1, uniquement sur un conduit d'évacuation des gaz de combustion collectif existant

Attention à l'écoconception et à la NBN D 51-003

(3) Recommandations

A. Code Conversion gaz

A1. Votre appareil est compatible et ne nécessite plus aucune intervention dans le cadre de la conversion des réseaux gaz (cf. tableau ci-dessous)

A2. Votre appareil doit encore faire l'objet d'un réglage par un technicien habilité après la conversion (cf. tableau ci-dessous)

A3. Votre appareil n'est pas compatible (date de fabrication < 1975, appareil non destiné au marché belge, ...) et doit être remplacé par un appareil qui répond aux réglementations actuelles

A4. Votre appareil n'est pas concerné par la conversion gaz (gazoil, propane, ...)

B. Recommandations pour améliorer la performance énergétique des installations : réglage de la température, pompe de circulation électronique

(4) Opérations à effectuer lors du protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil

Lorsque le professionnel agréé constate qu'un ou plusieurs dispositifs de sécurité présents sur l'installation (mentionnés dans l'exigence relative aux dispositifs de sécurité des appareils de chauffage et des chauffe-eau) a été désactivé ou déplacé et que le défaut ne peut être éliminé lors de son intervention

ET/OU détermine que le seuil de danger de la concentration en CO dans l'air ambiant du local où se trouve le chauffe-eau ou l'appareil de chauffage qui répond à la présence d'un danger est atteint et que des mesures correctrices (selon le défaut constaté) modification des dispositifs de ventilation du local, actions au niveau de la combustion, au niveau du conduit d'évacuation des gaz de combustion, ... ne ont pu être mises en œuvre afin de maintenir une concentration en CO dans l'air ambiant inférieure à 10 ppm, il met en œuvre les actions suivantes :

1. il arrête immédiatement le fonctionnement de l'appareil concerné
2. il ferme le robinet d'arrêt sur la conduite d'alimentation du combustible liquide ou gazeux de l'appareil concerné
3. il applique une étiquette ou un autocollant attirant l'attention sur le danger potentiel que représente l'appareil concerné
4. il avertit immédiatement verbalement le propriétaire, l'utilisateur et les personnes présentes au moment du contrôle du danger potentiel et de la mise en œuvre du protocole d'injonction de mise à l'arrêt de l'appareil de chauffage ou du chauffe-eau.
5. il complète l'attestation qui répond à l'acte réglementaire en cours de réalisation et mentionne clairement sur cette attestation :
PRÉSENCE D'UN DANGER / INJONCTION D'ARRÊTER L'APPAREIL DE CHAUFFAGE OU DU CHAUFFE-EAU
6. il avertit par écrit le propriétaire et l'utilisateur du danger potentiel et de la mise en œuvre du protocole d'injonction de mise à l'arrêt de l'appareil de chauffage ou du chauffe-eau
a. s'ils sont présents, par un écrit signé par les parties concernées chacune en recevant une copie
b. s'ils sont absents, par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception

(5) Date du prochain acte

En cas de conformité

Combustible gazeux : date de l'acte + 2 ans / combustible liquide : date de l'acte + 1 an / combustible solide : date de l'acte + 1 an

En cas de non conformité

La mise en conformité au plus tard le : date de l'acte + 5 mois

Si le contrôle pour la mise en conformité a eu lieu avant la fin de ces 5 mois, aucun nouvel entretien n'est nécessaire

Si il s'agit d'un contrôle après intervention sur la partie combustion, une nouvelle date n'est pas applicable. La date mentionnée sur le précédent attestation de contrôle/entretien périodique doit être respectée

Attestation de l'évaluation périodique du système de chauffage

PARTIE B

Date de l'acte **23-10-2023**

Numéro de série de l'attestation: **800187**

Cette attestation doit être accompagnée de:

PARTIE A (Attestation de contrôle/d'entretien périodique (PEB) d'un appareil de combustion)

Contrôle des parties accessibles dans le local de chauffe

Partie	Présent ?	Exécuté ?	En ordre ?	
État général de l'appareil de combustion		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Stabilité de l'appareil de combustion et accessibilité (aussi bien pour modèle mural qu'au sol)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Pompes de circulation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Vannes et purgeurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Absence de fuites		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Soupape de sécurité circuit de chauffage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Soupape de sécurité boiler/ballon d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fonctionnement régulation de l'appareil de combustion (aquastat, thermostat, régulation climatique, ...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fonctionnement thermostat d'ambiance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si circuit de chauffage fermé: pression d'installation Mesuré: bar	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si vase d'expansion: pression de gonflage (facultatif) Mesuré: bar	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Gasoil: préfiltre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Gasoil: Raccordement <input type="checkbox"/> monotube <input type="checkbox"/> bitube		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Conduit d'évacuation des gaz de combustion: matériau		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Conduit d'évacuation des gaz de combustion: diamètre		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Conduit d'évacuation des gaz de combustion: état général		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Conduit de raccordement des gaz de combustion type B: matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Conduit de raccordement des gaz de combustion type B: diamètre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Conduit de raccordement des gaz de combustion type B: état général visuel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Sécurité électrique: fusible(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Sécurité électrique: mise à la terre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Sécurité électrique: parties sous tension protégées contre le contact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fonctionnement TTB	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fonctionnement aquastat de surchauffe (STB)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fonctionnement d'autres dispositifs de sécurité:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Evaluation du dimensionnement de la chaudière pour les systèmes de type 1

Consommation annuelle de combustible: [m³ gaz/an] ou [l gasoil/an]

Calcul du temps annuel de fonctionnement [h/an] = consommation annuelle * 10 / Pn (retirer 17% si chaudière double service)

Temps annuel de fonctionnement du brûleur [h/an]:

- Evaluation du dimensionnement:
- > 1000 h/an dimensionnement correct
 - 500 à 1000 h/an surdimensionnement moyen
 - < 500 h/an surdimensionnement important

Information pour l'expert en énergie PEB / certificateur PEB

Pour les grandes puissances, et le cas échéant, y a-t-il un rapport d'analyse des émissions de NOx et CO par un labo agréé? Oui Non

Régulation de l'appareil de combustion (comment le brûleur est-il commandé?) Aquastat
 Thermostat (d'ambiance,...)
 Glissant (régulation climatique)

Comment la pompe de circulation est-elle commandée? Régulé
 Non régulé

Si il y a plusieurs appareils de combustion, l'irrigation de ces appareils est-elle arrêtée lorsque celles-ci sont à l'arrêt? Oui Non

Y a-t-il une veilleuse? Oui Non

S'il s'agit d'un système de chauffage collectif, équipements dans le local de chauffe:

Présence d'autres générateurs de chaleur? Pas d'application Pompe à chaleur Cogénération Chaudière à bois À air chaud

Présence d'un réservoir tampon sur le circuit de chauffage dans le local de chauffe? Oui Non

Longueur des conduites d'eau de chauffage non calorifugées dans le local de chauffe: mètres

Nombre d'accessoires sur le circuit de chauffage non calorifugées dans le local de chauffe: pièces

Présence d'une boucle d'ECS? Oui Non

Si une boucle d'ECS est présente, est-elle isolée thermiquement? Oui Non

Production d'ECS indépendante des appareils de combustion Pas d'application Oui, par: Instantanée Accumulation Boiler thermodynamique

Production d'ECS connectés aux appareils de combustion Pas d'application Oui, type: Monobloc Réservoir séparé

Recommandations et remarques

Résultats des analyses des gaz de combustion Pn <1MW

 Date de l'acte: **23-10-2023**

 Numéro de série de l'attestation: **800187**
Motif de l'acte:

- Réglage Dépannage Intervention partie combustion Autre:

 Début mesure initiale: Fin mesure finale: **23-10-2023 12:17:37**
Les tickets des résultats des mesures doivent être agrafés à cette attestation.

 Type d'instrument: **testo300**

(Sauf si les résultats des mesures ont été transmis numériquement sans possibilité de modification)

 N° de série: **63491974**

Analyse des gaz de combustion

	Unité	Application	Mesure initiale	Mesure finale	Exigences pour la mesure finale	
Identifiant de l'appareil: Ch1	/	/	Contrôle du fonctionnement. Toutes puissances autorisées	Pleine charge 100%	Chaudière	Chauffe-eau
Température de départ de l'eau de chauffage	°C	1-2		60		
Pression conduit d'évacuation des gaz de combustion	Pa	3			Consignes fabricant ou ≤ -3 Pa	Consignes fabricant ou ≤ -3 Pa
Gicleur: marque/type	/	1				
Gicleur: débit	USG/h	1				
Gicleur: angle	°	1				
Pression pompe	bar	1				
Pression de gaz à l'entrée, à l'arrêt	mbar	2				
Pression de gaz à l'entrée, en fonctionnement	mbar	2				
Pression de gaz du brûleur, après le régulateur de pression	mbar	2				
Indice de noircissement	Bacharach	1			≤ 1	
Traces d'huile visibles ou particules de suie lors de la détermination de l'indice de noircissement? (Oui/non)		1			Non	
Oxygène O ₂	%	1-2		17.5		
Dioxyde de carbone CO ₂	%	1-2		2.0		
Monoxyde de carbone CO (Ref. O ₂ = 0%)	mg/kWh	1-2		12.9	≤ 150 mg/kWh	≤ 650 mg/kWh
Température gaz de combustion (t _g)	°C	1-2		65.4		
Température air comburant (t _a)	°C	1-2		18.3		
Température nette (t _g - t _a)	°C	1-2		47.1		
Rendement combustion (H _i)	%	1-2		90.3	≥ 90% (B1 ≥ 88%)	≥ 85% of ≥ 55% (4)

(1) Combustibles liquides

(2) Combustibles gazeux

(3) Uniquement raccordement en type B sans coupe-tirage (pas B1) et pas en surpression (pas B22p et B23p)

(4) ≥ 55 % pour les chauffe-eau fabriqués avant le 01/01/2018 et âgés de maximum 20 ans

Remarques

- Pas d'attestation d'entretien précédent (PARTIE A)
 Orifices de mesures ne sont pas selon le code de bonne pratique
 Mesure impossible à pleine charge
 Autre:

Résultat

 Les exigences relatives à la combustion et aux émissions de l'appareil en fonctionnement, sont-elles toutes respectées? Oui Non

Si non : quels défauts faut-il remédier: